



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 6071

Texte de la question

M. Éric Raoult reprenant les termes de sa question écrite posée le 18 janvier 2005, attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les futures orientations de la politique familiale de notre pays. En effet, suite au remaniement ministériel, il a annoncé quatre pistes de réforme : aider les familles dès le premier enfant, réduire le nombre des familles pauvres, protéger les enfants d'Internet et faciliter les adoptions. Ces quatre pistes de réforme devraient être explicitées rapidement pour répondre à l'attente de la population, qui souhaite une politique familiale moderne et efficace. Il lui demande de bien vouloir présenter les nouvelles orientations de cette politique familiale pour les années qui viennent.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6071

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5960

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)